



Fiche technique N° TN1619
21-03-2018

Annule et remplace les éditions
précédentes

**Application après préparation sur
supports conformes aux D.T.U. 59.1**

- **MAÇONNERIES :**
BETON RAGRÉÉ - ENDUIT DE CIMENT -
FIBROCIMENT - BETON CELLULAIRE -
MORTIER - BRIQUES
- **PEINTURES :**
HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHTALIQUES -
ACRYLIQUES

Façade Fixateur Primaire

Base d'accrochage dans
le système "Façade PRO'G"

EXTÉRIEUR
8 à 10 m²/L



*Information sur le niveau d'émission
de substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+
(très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Base d'accrochage pour façades formulée à base de résine acrylique en émulsion dans l'eau. Renforcée en Quartz. Destinée à être recouverte par une peinture décorative dans le système "Façade PRO'G".

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : EXTÉRIEUR

Surfaces murales après préparation du support.

Qualités dominantes :

- Améliore l'aspect et la durabilité des finitions
- Aspect mat rugueux facilitant son recouvrement
- Consolide les fonds de maçonneries et les anciennes peintures

Caractéristiques pratiques :



= 8 à 10 m²/L (selon le support)



= 1 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Blanc
- **Aspect :** Mat rugueux.
- **Matériel :** Pinceau, Rouleau ou Pistolet
- **Nettoyage du matériel et dilution :** EAU
- **Conditionnement :** 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,35 à 1,45 (Densité variable selon les bases et les teintes)
- **Extrait sec (pondéral) :** 59 à 63 %
- **Taux de brillance à 60° :** < 5
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 30 g/l COV. Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec un produit adapté. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer un produit adapté, puis laisser sécher sans rincer.
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur métaux ferreux** : appliquer notre **PRIMAIRE BOIS et FER**.
Voir les fiches techniques des produits cités.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support décrit ci-dessus**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Cas général** : appliquer directement 1 couche.
- **Sur fonds poreux** : appliquer 1 couche de peinture préalablement diluée de 5 à 10% d'eau.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Ne pas appliquer par temps pluvieux et de gel, ni en plein soleil.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015